

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE**  
**MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 3 JUILLET 2019**

*La séance est ouverte à 19 heures dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Chers collègues, il est 19 heures. Nous allons commencer notre séance par l'appel par Madame Géraldine BUTI.

*Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil municipal.*

---

**Étaient présents : Mesdames et Messieurs,**

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL (*jusqu'à 20 heures 13 après le vote de la délibération n° 156-2019*), Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Daniel HIGLI, Jean-Luc SANCHE, Brigitte CONTE, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIES, Hervé REBOUL, Cécile DUMAS (*à partir de 19 heures 08 avant le vote de la délibération n° 135-2019*), Marc THOMAS, Nathalie ARZIAL, Jean Luc CHELLY.

**Étaient représentés(ées) : Mesdames et Messieurs,**

Gérald GUILLEMONT par Frédéric VIGOUROUX

Fadela AOUMMEUR par Christian PEYRO

Jerry GRUAT par Jean GUILLON

Monique TRINQUET par Maryse RODDE

Laëtitia DEFFOBIS par Géraldine BUTI

Beatrix ESPALLARDO par Hervé REBOUL

**Étaient absentes excusées :**

Marie Pierre VIAL (à partir de 20 heures 13 avant le vote de la délibération n° 157-2019)

Cécile DUMAS (jusqu'à 19 heures 08 après le vote de la délibération n° 134-2019)

Marilyne KERAUDY

*Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.*

---

## **A/ DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE.**- Nous proposons la candidature de Madame Anne-Marie CHAYOT. Y a-t-il d'autres candidats ?

*En l'absence de candidature supplémentaire, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Monsieur Marc THOMAS » + 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*La candidature de Madame Anne-Marie CHAYOT au secrétariat de la séance est approuvée à l'unanimité.*

## **B/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2019**

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Monsieur Marc THOMAS » + 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 23 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.*

**Monsieur le MAIRE.**- Avant d'entamer les délibérations, j'ai à vous demander l'autorisation d'ajouter quelques questions et une nouvelle motion. Décidément, ce soir, les événements se bousculent.

D'abord, il se trouve qu'hier – je reviendrai dessus –, nous avons été convoqués à ce qui ressemblait à une concertation, et j'ai découvert qu'il s'agissait plutôt d'une information concernant la restructuration des trésoreries de l'ensemble de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Donc, après avoir il y a maintenant trois ans avec Mireille gagné le maintien de la Trésorerie sur Miramas, de nouveau, nous allons devoir annoncer un certain nombre de choses. C'est la raison de l'ajout de cette motion aux deux autres que vous avez reçues.

Ensuite, dans le cadre du plan Canicule, nous avons été obligés de faire beaucoup de choses dans la ville, et l'une, que je suis évidemment obligé de passer au Conseil Municipal, parce que nous avons ouvert gratuitement la piscine municipale les 29 et le 30 juin. Nous avons eu plus de 1 800 personnes qui sont venues sur ces deux jours. Je crois même que c'était près de 2 000. Je le fais rétrospectivement. Il se trouve qu'il faisait très chaud, et

donc, les familles, beaucoup de familles avec enfants, ont pu s'y rendre. Je vous demande donc l'autorisation de passer ce rapport aujourd'hui.

Et puis enfin, de façon plus amicale, je vous propose de mettre en place l'attribution d'une aide financière à l'association sportive bouliste « Les Pieds Tanqués » de Miramas qui s'est créée il y a peu de temps. Je les en remercie. Sa présidente est là. Enfin, nous allons pouvoir revoir arriver, pendant la période des fêtes votives, les concours de boules. Je suis obligé de le passer d'urgence, puisque derrière, nous n'aurons pas de Conseil municipal, et il faut quand même une grosse organisation, parce que c'est pendant une semaine entière, si j'ai bien compris. Il est vrai que la pétanque je sais ce que c'est, mais l'organisation, pas du tout. Et je les en remercie. Donc, si tout le monde est d'accord – pas de problème ? Je regarde les groupes –, nous passons ces questions et la motion supplémentaire.

## C/ DÉLIBÉRATIONS

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### N° 01 – ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 151-2016 DU 28 SEPTEMBRE 2016 ET APPROBATION DE LA NOUVELLE CHARTE INFORMATIQUE ET DU BON USAGE DU NUMÉRIQUE

Rapporteur : **Mme Brigitte CONTÉ**

*Madame Brigitte CONTÉ procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Il s'agit, comme vous le savez, en France et en Europe, d'une protection particulièrement importante des données personnelles sur tout ce qui est lié au numérique. C'est passé en Comité Technique de la Ville. Cela s'adresse évidemment à tous les agents de la Ville, mais aussi aux élus. Je ne cesse de le dire dans l'ensemble de la ville, et nous le faisons à travers ce que nous avons fait avec le MAIF tour : attention à l'utilisation des réseaux sociaux et des informations que vous utilisez, que vous y mettez à l'intérieur. Faites très attention, parce qu'aujourd'hui, c'est de plus en plus réglementé, et pour ma part, je m'en réjouis.

Y a-t-il des commentaires particuliers ? S'il n'y a pas de commentaire, on passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est adopté à l'unanimité.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Monsieur Marc THOMAS » + 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Madame Cécile DUMAS rejoint la séance à 19 heures 08.*

**FINANCES**

**N° 02 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – EXERCICE 2019 – BUDGET PRINCIPAL VILLE  
DE MIRAMAS**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 29**

(28 « Pour Miramas » + 1 « Madame Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 5**

(3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**N° 03 – BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) ET D'UN CRÉDIT DE PAIEMENT (CP) POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC LA CARRAIRE SUR L'EXERCICE 2019**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- En clair, on va affiner encore plus nos investissements. La somme ne change pas, mais plutôt que de faire des opérations à reporter en permanence, au fur et à mesure du dossier, on va les affecter annuellement sur des montants décidés pour pouvoir avancer dans le temps, ce qui permettra d'avoir une plus grande clarté sur les investissements, ce qui nous est un peu demandé d'ailleurs. Toutes les collectivités locales, Conseil Régional et Département, fonctionnent de cette façon.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 04 - RÉVISION DE LA DURÉE D'AMORTISSEMENT DES BIENS - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 05 – REPRISE SUR PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CIRCULANTS –  
BUDGET VILLE**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Pour votre souvenir, il s'agissait d'un contentieux que nous avons avec la SARL *Les Jardins de Léo* qui, par une obscure situation, souhaitait que nous rachetions des voiries. Dans ce cas, quand on est dans le contentieux, la logique comptable veut que l'on prévoie une somme au cas où nous perdions. Or nous avons gagné. Donc, on sort cette somme qui n'a plus lieu d'être dans le budget, et on ne va pas acheter ce qu'ils disaient que nous devons acheter. Je félicite tout l'appareil juridique de la Ville.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 06 – REPRISE SUR PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CIRCULANTS –  
BUDGET SPIC FUNÉRAIRE**

**Rapporteur : Mme Nathalie PISANO**

*Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 07 – ATTRIBUTION D'AIDES DE MINIMIS EN FAVEUR DE L'IMMOBILIER  
COMMERCIAL – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Géraldine BUTI**

*Madame Géraldine BUTI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- J'en profite pour remercier évidemment l'élue au commerce, Madame Fadela AOUMMEUR, mais aussi particulièrement l'association des commerçants de la ville, ainsi que le Comité qui s'y ajoute, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille et la chambre des métiers, qui participent à cette activité. Nous avons 9 nouveaux commerces qui arrivent. Y a-t-il des questions ? Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Oui, bonsoir. Alors, nous ne sommes pas contre. Je vous le dis tout de suite. Nous allons voter, mais nous aurions bien aimé savoir une chose. Là, vous passez cinq dossiers. Combien de dossiers ne sont pas passés, c'est-à-dire ont été refusés ? Ensuite, est-ce que sur les dossiers qui ont été acceptés précédemment, il y en a qui



restent encore ? Je crois qu'un contrôle régulier est fait. Y en a-t-il en difficulté ? C'est juste pour savoir.

**Monsieur le MAIRE.**- Écoutez, pour l'instant, on a lancé l'opération. Les *business plans* (le schéma financier que les commerçants présentent devant la Chambre des Métiers, devant les commerçants de la ville, etc.) sont tenus. Après, la vie d'un commerce dépendra aussi de sa capacité à attirer les clients. Je peux vous dire qu'en ce qui concerne les premiers que nous avons passés, ils fonctionnent bien. Je me retourne vers mes équipes. Donc, pour l'instant, tous ceux que l'on a (*Le Grain de Café, l'Atelier de TED, L'Aren Sport Pro Shop*) fonctionnent très bien. Je vous conseille d'ailleurs d'y aller, comme cela, vous leur poserez la question, notamment le café-tisanerie que vous connaissez et qui fonctionne bien en centre-ville. Est-ce que vous voyez où il se trouve sur l'avenue du Général de Gaulle ? D'accord ? Cela fonctionne plutôt bien.

Concernant le nombre de dossiers déposés, il y a : *Speed Market, Le Temps d'une Parenthèse*

, *L'Oustau Médical Santé ; Le Génie de la nuit* n'a pas été accepté. Au *Grain de Café*, je vous en ai parlé. *L'Atelier de TED*, je vous conseille d'aller y manger, cela marche très bien. *L'Aren Sport Pro Shop*, c'est celui qui est à côté du bar américain, il fait du matériel de sport spécialisé dans le domaine des sports de combat. Le traiteur *La Bokiterie, Stop Nuisible – O'petit vrac, Le petit panier – Le panier sympa, La pizzeria La Douda et Nouvelle Ere...* Cela en fait douze. Sur douze, il y en a un qui n'a pas été accepté.

Après, on aura un suivi, bien sûr. Je vous rappelle que l'aide que nous faisons dure deux ans. Après, on arrête. Ils ont donc deux ans pour s'installer, se développer. Je remercie la manager du centre-ville qui travaille tous les jours avec eux. Si vous souhaitez la rencontrer, elle est avenue du Général de Gaulle pour l'instant, Madame SINTIVE. Cela marche plutôt pas mal.

Ce que je note d'ailleurs, c'est que notre décision collective que nous avons eue ici a permis quand même à d'autres communes de venir voir comment cela fonctionnait, et notamment des communes qui ont eu des difficultés sur les commerces, ce qui est le cas de beaucoup de villes moyennes. Voilà ce que je pouvais vous répondre, Monsieur Marc THOMAS. La liste est consultable, puisque nous l'avons passée au Conseil municipal. Rien ne vous empêche d'aller les voir pour leur demander si tout va bien en leur achetant, bien sûr, du matériel. Donc, je pense pour vous, la boxe, peut-être, ou le café et de la tisane.

Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 08 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA LPO PACA –  
POURSUITE DU PROJET « MISE EN ŒUVRE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES POUR  
LES AMPHIBIENS AUTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE » POUR L'ANNÉE 2019**

**Rapporteur : M. Olivier JULIEN**

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des questions sur la biodiversité ? Je me loue de savoir que la LPO (Ligue de Protections des Oiseaux) nous aide à mieux travailler sur les corridors verts, bleus, ce qu'ils avaient fait au moment du PLU (Plan Local d'Urbanisme), et de continuer sur la faune et la flore de Miramas.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 09 – MODIFICATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE LA SA DE HLM UNICIL POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DE LA RÉSIDENCE « L'ORÉE DU PARC » ZAC DE LA CARRAIRE À MIRAMAS – APPROBATION DE L'AVENANT DE RÉAMÉNAGEMENT DU PRÊT N° 88674 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 10 – MODIFICATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE LA SA DE HLM SFHE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DE L'OPÉRATION « LE NYMPHÉA » ZAC SAINT SUSPI À MIRAMAS – APPROBATION DE L'AVENANT DE RÉAMÉNAGEMENT DU PRÊT N° 86883 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Donc, c'est la réactualisation des durées qui s'appliquent à tous ceux qui ont donné...

**M. Christian PEYRO.**- Tous les bailleurs de la ville ont à peu près la même chose.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, on va les avoir tous. Y a-t-il des questions ? S'il n'y en a pas, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**RESSOURCES HUMAINES**

**N° 11 – PERSONNELS VACATAIRES POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS  
DES MERCREDIS, PETITES VACANCES SCOLAIRES DU PÉRISCOLAIRE ET DU TEMPS  
SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI.**- C'est une délibération habituelle que l'on prend chaque année pour les vacataires de l'année scolaire.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(1 « Monsieur Marc THOMAS » + 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**N° 12 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI.**- Il s'agit du principe du Compte Épargne Temps (CET) sur lequel on avait délibéré en 2008. Il existe depuis sur la Ville. Il y a une mise à jour en ce qui concerne le paiement des jours, qui est prévue par l'administration nationale, et on en profite pour présenter au CT et au Conseil municipal le règlement du Compte Épargne Temps, chose qui n'avait pas été faite jusqu'à présent.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 13 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSIONS DE POSTES**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI.**- Vous avez le tableau avec les suppressions dans la filière Administrative, Animation, Technique, Sportive et Police municipale.

*Monsieur Éric MARCHESI poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Comme dit dans une phrase, il n'y a aucune incidence sur l'effectif. C'est uniquement le cadre d'organisation de la mairie qui est mis à jour, puisque ces emplois ne servent plus. Il n'y a plus de personne affectée sur ces postes, mais cela ne change absolument rien à notre politique de gestion du personnel.

**Monsieur le MAIRE**.- Est-ce que tout le monde a compris ? Madame DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS**.- Toutefois, Monsieur Éric MARCHESI, j'entends ce que vous dites, mais lorsque les profils de postes sont supprimés sur un ou deux postes, je peux entendre qu'effectivement, ce sont des postes qui ne sont plus pertinents dans l'organisation de la gestion de la ville. Mais lorsque je vois 11 agents administratifs et 15 adjoints d'animation, est-ce que vous pourriez m'expliquer ? Merci.

**Monsieur le MAIRE**.- Monsieur Éric MARCHESI.

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Oui, oui. Il y a plusieurs choses. La raison est la suivante : il est vrai que l'on s'est un peu laissé aller – on va dire – sur ce chapitre, c'est-à-dire que chaque année, en général, au moment de la CAP (Commission Administrative Paritaire) d'avancement de grade, on présente une modification du tableau des effectifs, mais cette fois, c'est avec des créations de postes pour permettre la promotion des personnes. Parce qu'il faut des postes pour mettre les personnes dessus.

**Monsieur le MAIRE**.- Mais rassurez-vous, il nous en reste quand même un peu.

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Mais on n'a pas fait les suppressions depuis longtemps, ce qui veut dire que notre cadre d'organisation était déséquilibré avec un certain nombre de postes, en nombre, d'ailleurs, sur lesquels on sait grâce à la Gestion Professionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) que l'on ne va pas avoir d'entrées sur ces grades-là. Donc, on les supprime, et c'est aussi (et surtout d'ailleurs) une manière de se mettre en conformité, parce que l'on n'a pas le droit de garder des cadres d'organisation qui sont excédentaires comme cela, avec des postes qui sont non pourvus.

Comme le dit Monsieur le Maire, on regarde aussi l'évolution du personnel, et on garde assez de postes pour pouvoir faire des promotions en cours d'année, et si besoin, encore une fois, on fait une délibération, et encore une fois, on en fait une chaque année, pour pouvoir nourrir ces postes par des promotions lors de la CAP qui a lieu chaque année au cours du premier trimestre. Cela répond-il à la question ?

**Monsieur le MAIRE**.- Oui.

**Madame Cécile DUMAS**.- Cela répond. Mais pour donner un exemple pour mieux illustrer votre propos, par exemple, les 15 postes d'adjoints d'animation, ce sont 15 personnes qui sont montées sur quel profil de poste ?

**Monsieur Éric MARCHESI**.- En général, ce sont des personnes qui ont été promues, c'est-à-dire qu'elles sont passées à un grade supérieur. Donc, le déroulement de carrière fait que sur ce grade-là, on ne fait pas de promotion. Mais ce n'est pas forcément ceux-là. Ce sont aussi les mouvements du personnel, ce sont des départs en retraite. C'est l'ensemble de la vie de la Collectivité, on va dire, qui génère un mouvement au niveau des postes.

**Madame Cécile DUMAS**.- Merci.

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Est-ce que c'est bien cela, Monsieur Laurent LAMBOT ? Est-ce que je ne dis pas de bêtise ?

**Monsieur Laurent LAMBOT (DRH)**.- Ce sont aussi les reclassements qui libèrent des postes sur certaines filières.

**Monsieur le MAIRE**.- Ça y est, il sort le Code derrière. En clair, il y a des gens qui montent, il y a des gens qui descendent, et il y a des postes qui bougent. On nettoie, comme on fait sur une vitre, et on démarre à zéro. Eh voilà ! Si on les écoute tous les deux, on en a pour trois heures. Y a-t-il des questions particulières ? Non, elles ont eu lieu. Merci de votre question. Je passe donc au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est adopté à l'unanimité.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 0**

**N° 14 – APPROBATION DU PRINCIPE DE RÉTROCESSION DES AIDES PERÇUES DU FIPHFP À TOUT AGENT MUNICIPAL POUVANT Y PRÉTENDRE, DANS LE CADRE DES**

## **ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES PERSONNELS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

**Rapporteur** : M. **Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI.**- Pour préciser, nous travaillons bien dans ce domaine, puisque nous atteignons les objectifs assignés par la loi. Donc, nous ne cotisons pas au FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), ce qui est une bonne nouvelle. Par contre, nous en tirons un bénéfice puisque là, justement, suite à cette délibération, on va pouvoir reverser de l'argent à un agent pour le remboursement de prothèses auditives.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## **ÉDUCATION CULTURE JEUNESSE SPORTS**

### **N° 15 – VILLE DE MIRAMAS/CAF 13 – ACCORD POUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICE AUX FAMILLES**

**Rapporteur** : Mme **Anne-Marie CHAYOT**

*Madame Anne-Marie CHAYOT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Anne-Marie, est-ce que vous pouvez nous faire un résumé global ? A quoi cela sert et les nouvelles modifications de l'organisation des CAF qui se met en place ?



**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- La CTG (Convention Territoriale Globale) est une démarche qui va s'inscrire dans un projet territorial. Donc, le territoire, c'est bien Miramas, Grans et Cornillon-Confoux.

**Monsieur le MAIRE.**- Quelle est la ville pivot et administrative ?

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- C'est Miramas. Donc, elle s'appuie sur un diagnostic partagé que vous avez. Elle a pour but de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination, comme vous le disiez. Elle s'inscrit dans une approche globale du territoire sur les champs de compétences communs, c'est-à-dire l'accès au droit, la petite enfance, l'enfance jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement, le cadre de vie. Elle permet de mailler des ressources du territoire, de clarifier les interventions, d'identifier les complémentarités et d'agir sur le développement de l'offre de service aux familles. Sur la convention, vous avez le diagnostic. Cela s'adresse à peu près à 31 713 habitants, dont 52 % sont couverts par la CAF. Sur Miramas, c'est le diagnostic. Nous avons un pôle urbain dense à Miramas et les communes de Grans et Cornillon-Confoux.

**Monsieur le MAIRE.**- C'est le constat. Tout le monde connaît la ville. Mais quel est le but du jeu ?

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- Le but, ce sont des axes. C'est de travailler sur les axes pour permettre un accès au droit pour tout le monde, sur toutes les communes, pour favoriser l'offre d'accueil petite enfance, enfance jeunesse par un soutien de la fonction parentale, de favoriser l'intégration sociale des ménages dans leur environnement (animation sociale, sportive et culturelle), d'animer et de coordonner les actions du territoire et de renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap.

**Monsieur le MAIRE.**- Il s'agit donc d'un travail commun sur trois villes. Les trois villes sont d'accord pour le faire à la demande de la CAF, et de par sa situation géographique la ville de Miramas sera pilote du dispositif, y compris avec des prises en charge de masse salariale dédiée par la CAF.

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- Oui, c'est cela.

**Monsieur le MAIRE.**- Allez-y, Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Quels sont les critères qui ont fait que Grans et Cornillon-Confoux ont été rattachées à Miramas ?

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- C'est parce que l'on a déjà travaillé avec Grans et Cornillon-Confoux. On avait déjà créé le RAM et le relais d'assistantes maternelles, et on a très bien travaillé avec Grans et Cornillon-Confoux. Donc, si vous voulez, ils ont fait ce territoire.

**Monsieur le MAIRE.**- Grans et Cornillon-Confoux travaillent avec nous depuis longtemps...

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- ... sur la petite enfance.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, sur la petite enfance, mais pas uniquement. Dans le domaine sportif aussi, il y a des échanges, de l'accueil. Ce sont deux villages. Ils viennent aussi de temps en temps, ils ne peuvent pas avoir des équipements, etc. Donc, il y a déjà des échanges qui sont faits, et au niveau de la petite enfance aussi.

**Madame Cécile DUMAS.**- L'objectif est donc de mutualiser.

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- C'est cela.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, de mutualiser et de travailler ensemble aussi, mais chacun chez soi, si c'est la question. En fait, si mes souvenirs sont bons, la CAF s'organise différemment. Avant, elle avait des zones géographiques plus larges, et là, en l'occurrence, ils ont sectorisé. Est-ce bien cela ?

**Madame Anne-Marie CHAYOT.**- Oui.

**Monsieur le MAIRE.**- Dans le secteur qui nous a été attribué, il y a Grans et Cornillon-Confoux. Donc, Miramas est le pivot de Grans et Cornillon-Confoux. Cela peut être le cas de Salon-de-Provence, Pélissanne, et je ne sais pas quoi derrière. Saint-Mitre-les-Remparts peut être avec Martigues ou peut être avec... Donc, ils vont regrouper par secteur, et à chaque secteur, conformément à la situation de chaque ville, il y a des moyens, des outils, des projections et du travail en commun qui est fait entre la CAF et nous. Moi, je m'en réjouis, car plus nous travaillons avec la CAF, mieux c'est, car c'est l'un des grands financeurs de la politique familiale en France, et nous en avons besoin.

Voilà pourquoi on vous propose de signer cette convention. Y a-t-il d'autres questions ? Nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 16 – APPROBATION DE LA CONVENTION AIDE AUX LOISIRS ÉQUITABLES ET ACCESSIBLES 2019 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Mme Maryse RODDE

*Madame Maryse RODDE procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 17 – ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GOLF MIRAMAS PROVENCE ET LA RÉGIE DU GOLF OUEST PROVENCE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Il s'agit là aussi d'un renouvellement de convention de partenariat avec l'association Golf Miramas Provence, la régie du Golf Ouest Provence Miramas, et la Ville. C'est un renouvellement pour l'École Municipale de Sport (EMS) section golf qui concerne les enfants de 7 à 17 ans. À l'origine, ce partenariat est né de l'expérience réussie entre le collège Miramaris, l'association de golf de Miramas et sa régie. Donc, il est intéressant depuis le début, historiquement, de prolonger, de donner la possibilité d'accéder à cette pratique, à cette discipline à d'autres enfants de la ville. À ce jour, d'ailleurs, Ado Golf avec Miramaris est toujours en cours, et même intégré à la politique de la ville.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, merci. Y a-t-il des questions ?  
Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Oui. Alors, je vous rassure tout de suite, nous allons voter. Mais je voulais juste avoir une précision, s'il vous plaît. Je lis dans le dossier qui nous est fourni : « *L'association Golf Miramas Provence prendra en charge l'accompagnement des jeunes lors des rencontres sportives à l'extérieur* ». Est-ce que vous me le confirmez ?

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Oui, tout à fait.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Parce que le 20 juin, vous avez fait une demande pour une subvention pour une équipe pour un championnat. Est-ce que vous prenez en charge, ou est-ce que vous faites la demande ?

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Il ne faut pas confondre le championnat de France, pour lequel une aide de la mairie est attribuée (d'ailleurs, effectivement, on retrouve des frais de transport, des frais d'hébergement et des frais de restauration). Mais cela n'a rien à voir avec les déplacements habituels dans le cadre des compétitions de l'école municipale de golf qui se déplace tout le long de l'année, pas pour les championnats de France, mais pour les championnats interdépartementaux et pour lesquels il y a d'ailleurs une prise en charge qui est faite par l'OMS avec ses minibus, et ceci de façon gratuite.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 18 – APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC –  
ASSOCIATION ACS FUTSAL – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE –  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIES**

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- En parlant de futsal, saluons l'équipe de Miramas qui a été retenue dans le challenge Neymar et qui part au Brésil pour faire les finales mondiales.

**Monsieur Jérémie PARDIES.**- Oui, c'est la phase finale après les qualifications.

**Monsieur le MAIRE.**- On en profite pour remercier les entreprises de la ville qui ont accepté de sponsoriser ces jeunes adultes qui vont représenter et la France, et la ville de Miramas, à Rio de Janeiro. Évidemment, aucun n'est autorisé à les accompagner. Nous sommes bien d'accord.

Madame Cécile DUMAS qui s'intéresse au futsal.

**Madame Cécile DUMAS.**- Pas forcément, mais jusque-là, ou en tout cas pendant de nombreuses années, la proposition de la buvette de la piscine était faite à toutes les associations sportives qui répondaient ou pas. Est-ce que c'est toujours la même démarche ?

**Monsieur Jérémie PARDIES.**- C'est toujours le cas.

**Monsieur le MAIRE.**- C'est toujours la même chose, et cela marche très bien. Franchement, cela marche très bien, et cela marche très bien à la piscine. Je remercie les services qui écoutent avec une énorme attention, et pour une fois, je veux les remercier. Si nous pouvons passer au vote, qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est approuvé à l'unanimité.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 19 – APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC –  
ASSOCIATION MIRAMAS HANDBALL – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE –  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

Monsieur Jacques BAUDOUX.- Oui. Il y a donc la même chose pour le mois d'août, lancé par la Direction des Sports, comme toutes les années, l'appel à volontariat. Et là, pour le mois d'août (en juillet, c'est le futsal), le handball a répondu présent. Donc, occupation de l'espace public contre une petite redevance, le bénéfice allant au club concernant le mois d'août, et une piscine heureuse, merveilleuse et fraîche.

Monsieur le MAIRE.- Bien. Je rappelle qu'ils ne vendent pas d'alcool. Je le précise quand même au cas où certains s'interrogeraient. Je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est approuvé à l'unanimité.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 20 – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION  
LES GARDIANS DE LA CRAU DANS LE CADRE DE « LA 5<sup>ÈME</sup> JOURNÉE  
CAMARGUAISE 2019 »**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

Monsieur Jacques BAUDOUX.- Donc, là, c'est une autre discipline. C'est l'équitation, mais l'équitation camarguaise, avec les Gardians de La Crau, association de tradition et de culture camarguaise de notre ville qui, historiquement, est l'héritière du club qui existait il y a bien des années en arrière. Cette association, pour la quatrième année, s'occupe d'organiser cette journée camarguaise dans le cadre des fêtes votives, et elle est subventionnée, puisqu'il s'agit d'un événement souhaité et voulu par la ville. Elle a donc besoin d'une subvention, comme toutes les années, pour les prestations et les prestataires qui vont

venir renforcer et faire le succès de cette manifestation. Il s'agit d'une somme exceptionnelle de 15 500 euros que je vous propose de voter.

**Monsieur le MAIRE.**- Ce n'est pas que le défilé. Il s'agit de tout le spectacle qu'il y a au lac, pour ceux qui ne connaissent pas, les taureaux et le reste. Ils s'occupent de tout, cela tombe bien.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 21 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION PRÉPA PHYSIQUE MIRAMAS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « RUN OBSTACLES II MIRAMAS » – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIES**

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Le premier épisode a été une réussite. C'est très étonnant, pour moi, de voir des gens qui redécouvrent les parcours des combattants que nous avons connus pour ceux qui ont fait leur service militaire, que l'on fuyait « à toute berzingue ». Eux, ils en redemandent. C'est très étonnant, cette mode. Alors, elle est très familiale : papa, maman, la grand-mère, le grand-père...

**Monsieur Jérémie PARDIES.**- Oui, il y a déjà de l'initiation à Nature en fête.

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des commentaires ? Oui, Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Oui, j'ai un commentaire quand même sur les deux rapports qui viennent de passer. Ce sont quand même des subventions exceptionnelles conséquentes.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, pour des événements de niveau régional.

**Madame Cécile DUMAS.**- Oui, mais conséquentes quand même : 25 000 euros et 15 000 euros, ce n'est pas rien. Peut-être que ces associations auraient quand même intérêt à le prévoir dans leur budget initial, parce que je suppose que les Gardians savaient qu'ils feraient leur manifestation cette année, comme d'autres associations, non pas pour pointer celles-là en particulier... Je ne sais pas, mais ce ne sont pas des organisations que l'on décide de faire d'un mois sur l'autre, surtout que l'on est à combien ? À trois mois du budget présenté.

**Monsieur le MAIRE.**- Vous allez avoir une réponse.

**Monsieur Jérémie PARDIES.**- L'association Prépa Physique a déjà inscrit un budget de 23 000 euros sur cette manifestation. Donc, on en donne 15. Il y a quand même une grosse participation de l'association, et cette deuxième édition va toucher un plus grand nombre de personnes également...

**Monsieur le MAIRE.**- Ce n'est pas la question. L'année dernière, on savait qu'on allait le revoir. Moi, je vais vous donner la réponse, Madame Cécile DUMAS. Il y a deux façons de faire : si on met dans le budget général le montant de l'aide que nous pourrions donner à l'association annuellement, cela a un inconvénient. C'est que vous l'inscrivez durablement dans le temps. Or nous ne savons pas (mais je le souhaite) si ces manifestations vont perdurer dans le temps. Par contre, si vous avez donné la subvention au fonctionnement général, il est beaucoup plus difficile de revenir en arrière. Donc, on préfère isoler des opérations spécifiques pour qu'il y ait un budget spécifique pour que l'on puisse arriver de façon spécifique annuellement et que cela passe en Conseil municipal sur de l'exceptionnel, parce que cela nous permettra, à côté du budget de fonctionnement, de bouger si la manifestation ne se refait pas.

**Madame Cécile DUMAS.**- Je comprends, mais c'est un changement, parce que fut un temps, c'était le contraire.

**Monsieur le MAIRE.**- Non, pas tout à fait, parce que là, vous faites référence à des critères. Mais on a souvent passé des organisations extérieures. Je me souviens par exemple pour les 30 ans du hand, ou un truc comme cela. Pour cet anniversaire, on était passé en subvention exceptionnelle, si mes souvenirs sont bons. On a toujours essayé de passer en subventions exceptionnelles des opérations qui sont comme cela, parce que cela nous permet de fragmenter, je crois.



**Monsieur Jacques BAUDOUX**.- Oui, Monsieur le Maire, la question s'aborde aussi différemment. Nous avons là deux événements, précisément ces deux rapports, qui font état de manifestations souhaitées dans le cadre de la politique de la municipalité...

**Monsieur le MAIRE**.- Oui.

**Monsieur Jacques BAUDOUX**.- ... de la politique culturelle, la politique sportive. Ce sont des événements Ville, pas des événements associatifs. Pour le plus grand nombre, ils sont portés par des associations de la ville. C'est ce que nous souhaitons pour valoriser ces associations, bien entendu. Mais ce sont des événements ville comme d'autres événements comme Les Nuits Métis, comme Nature en fête. Voilà, c'est à ce niveau-là. Et effectivement, c'est notre politique municipale. Demain, quelle sera la municipalité ? Nous le saurons plus tard. Mais aujourd'hui, c'est celle que nous affirmons par un positionnement clair, précis.

**Monsieur le MAIRE**.- OK, merci. Oui, Madame Cécile Dumas, puis Monsieur Marc THOMAS.

**Madame Cécile DUMAS**.- La question était beaucoup plus basique que celle-ci. C'était : il y a des subventions exceptionnelles d'un certain montant. Si c'était du Scrabble, de la belote, ou autre chose, j'aurais posé la même question. Ce n'est en aucun cas remettre en cause la question de la politique municipale. C'est parce que ce sont des subventions conséquentes. Voilà.

**Monsieur le MAIRE**.- Monsieur Marc THOMAS a la parole.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Je voudrais juste revenir sur ce que vient de dire Monsieur Jacques BAUDOUX. Vous nous avez dit que c'était comme les Nuits Métis, et j'en passe et des meilleures, à la seule différence que celles que vous avez citées se tiennent sur plusieurs jours. Pour celle-là, c'est quand même juste sur une journée. Cela fait un budget effectivement conséquent pour une journée.

**Monsieur Jacques BAUDOUX**.- Monsieur Marc THOMAS, si vous connaissiez le budget des Nuits Métis, vous réfléchiriez. Mais non, c'est une journée, parce que c'est suffisant par rapport à l'événement. Les Nuits Métis méritent de se dérouler sur deux jours, parce que c'est un événement plus important et régional. Il y a 12 000 personnes ou 13 000. On n'est pas à cette jauge-là pour Nature en fête, la journée des Gardians, ou pour Run Obstacles. C'est valorisé aussi Run Obstacles. La volonté est de valoriser dans notre ville le sport pratiqué en pleine nature, et de façon différente. Je ne crois pas, mais vous me contredirez, qu'il n'est pas important pour cette ville de valoriser des pratiques sportives libres, de pleine nature, hors club, parce que c'est le choix des gens qui y participent.

**Monsieur le MAIRE.**- De toute façon, j'ai assisté à la première. Je peux vous dire qu'il y avait mille personnes. Là, je pense que c'est la même chose que l'on va avoir. Je vous encourage d'ailleurs à y aller. C'est impressionnant. Comme je vous l'ai dit ici, ce qui m'a beaucoup impressionné c'est qu'il y a une sacrée organisation sur le plan de la sécurité, qui coûte quand même « bonbon ». On les soutient de façon exceptionnelle. Nous passons donc au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Deux. Pour le reste, c'est approuvé à l'unanimité.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(1 « Monsieur Marc THOMAS » + 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**N° 22 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION  
SPORT LOISIRS CULTURE SECTION PLONGÉE POUR LE REMPLACEMENT D'UN  
MOTEUR DE BATEAU – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

**Monsieur BAUDOUX.**- On continue, mais cela va encore faire frémir...

**Monsieur le MAIRE.**- Non, personne ne frémit.

**Monsieur BAUDOUX.**- Il s'agit aussi d'une somme de 15 000 euros ici, Monsieur le Maire. Là, il était un petit navire qui allait tomber en panne...

**Madame Cécile DUMAS.**- Excusez-moi, Monsieur Jacques BAUDOUX, mais si l'on ne peut pas faire d'intervention et que l'on est l'objet d'ironie, je rentre chez moi. Je m'en vais. J'ai posé une question, il n'y a pas de quoi faire de l'ironie ! C'est tout.

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Il n'y a pas d'ironie de ma part.

**Monsieur le MAIRE.**- Puisqu'il n'y a pas d'ironie et que nous sommes d'accord qu'il n'y a aucune ironie, je rappelle à tous que toutes les questions sont libres autour de cette table évidemment. Donc, là, nous sommes dans Sport Loisirs Culture. Ce sont les plongeurs.

**Monsieur BAUDOUX**.- C'est la section Plongée qui a besoin de remplacer son moteur qui est défaillant pour un coût de 43 748,40 euros. Ils demandent une aide à la Ville de 15 000 euros. On vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

**Monsieur le MAIRE**.- Si vous le permettez, il y a environ – déjà – dix ans, nous avons aidé à l'achat du bateau. Je sais que certains autour de la table s'en souviennent. C'est pour cela que j'en parle. Le bateau va bien. Malheureusement, le moteur, lui, va moins bien. Nous les avons rencontrés ensemble, et franchement, vu le boulot qu'ils font pour les gens, et notamment les jeunes, ils font énormément de choses pour les habitants de notre ville, sincèrement, on ne pouvait pas prendre le risque d'avoir un bateau qui part en mer et qui tombe en panne avec tous les plongeurs dessus. Donc, ce n'est pas possible. Je ne vois pas les enfants de la ville en difficulté.

Nous avons donc discuté avec eux, et je trouve qu'ils étaient extrêmement à la fois lucides, clairs et précis. Ils ont trouvé le système pour trouver la bonne carburation, pour faire le moteur. Ils nous ont proposé de prendre en charge au départ une somme qui était légèrement différente. Mais en discutant bien avec eux, ils ont trouvé que l'effort que nous faisons suffisait pour pouvoir réparer évidemment au vu de l'effort de l'association qui va avec. Donc, nous vous proposons de voter évidemment cet effort exceptionnel d'investissement concernant les 15 000 euros pour ce nouveau moteur.

Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS**.- Le jour où le moteur du bateau a cédé, on ne pouvait pas le prévoir.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est sûr.

**Madame Cécile DUMAS**.- On peut l'entendre.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est sûr, c'est sûr. Et franchement, ils font un boulot monstrueux. Vous les connaissez. Nous les avons encouragés. Monsieur DUMAS. Aujourd'hui, excusez-moi, je n'y arrive pas. Je n'ai pas la tête... Excusez-moi tous. Parfois, il y a des fatigues et on a du mal à récupérer. Monsieur Marc THOMAS. Je n'ai pas fait exprès.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Tout d'abord, je n'ai pas eu la parole. Quand vous dites « Monsieur DUMAS », je tiens à préciser que je suis solidaire de ce que Madame Cécile DUMAS a dit juste après, à l'intervention. La question que j'ai à poser concerne... Je voudrais faire une petite intervention sur la délibération 28, parce que dans la délibération 28, on met à la réforme un moteur de bateau. Est-ce celui-là qu'on remplace ?

**Monsieur le MAIRE.**- Mais non. Ce ne sont pas les mêmes. Si vous faites un pas à votre droite, vous allez comprendre que ce sont des moteurs de bateau à fond plat. Ce ne sont pas les mêmes moteurs que l'on a à la base de voile.

**Monsieur Marc THOMAS.**- C'est juste une question.

**Monsieur le MAIRE.**- Là, ce sont des moteurs à plat.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Des moteurs « inboard ».

**Monsieur le MAIRE.**- Bien, sur cette question, est-ce que tout le monde est d'accord ? C'est donc voté à l'unanimité.

*Il est à présent procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- On en profite, puisque l'on est dans les exceptionnelles. Sur votre table, vous avez reçu une délibération, et à ma demande, tout à l'heure, vous l'avez acceptée. Je vais m'en faire l'écho moi-même concernant l'attribution d'une aide financière exceptionnelle à l'association nouvelle sportive bouliste « Les Pieds Tanqués » Miramas – ça, c'est un titre ! – durant la semaine bouliste de Miramas.

### **N° 35 – AJOUT – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE « LES PIEDS TANQUÉS » DURANT LA SEMAINE BOULISTE DE MIRAMAS**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

**Monsieur le MAIRE.**- Vous savez qu'il y a un concours de boules classique historique, qui se tient derrière le gymnase Jean Moulin, qui est annuel. À chaque fois qu'il y a une fête votive, il y a le grand prix du maire (tous les maires ont leur grand prix) et le grand prix de la ville, etc., il y a des concours de boules. Et l'année dernière, alors que nous avons prévu le concours de boules, celui-ci tomba à l'eau. Ce n'était pas « les Pieds Tanqués », c'était autre

chose, mais je ne préfère pas dire quoi. Ce n'est pas très loin, mais voilà, et on s'est retrouvé évidemment dans l'incapacité de l'organiser. Après de multiples sollicitations de la ville, nous avons eu la chance de voir la présidente de l'association « les Pieds Tanqués », qui est ici, venir proposer d'organiser ce concours de boules, et je m'en réjouis. Nous aurons donc, toute la semaine précédant les fêtes votives des concours.

Je tiens à dire qu'il y aura des concours féminins, et nous nous en réjouissons. D'ailleurs, vous savez que la ville pousse au sport féminin. Le coût

a été estimé à 5 000 euros pour l'organisation, la ville va subventionner exceptionnellement 4 000 euros sur les 5 000 euros. On a juste à faire, Monsieur Bernard CHAYOT et Monsieur COLOMINA, retirer l'herbe qui se trouve sur le terrain.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **N° 23 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION CHUONG QUAN KHI DAO CLUB DE MIRAMAS POUR LA PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS À PARIS (75) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIES**

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est la subvention classique du championnat de France. J'aimerais bien que l'on fasse le point, parce que nous avons beaucoup de champions de France dans beaucoup de domaines, et je serai amené aussi à faire une petite cérémonie – je ne sais pas quand, parce qu'il faut qu'elle se repose – avec Madame Sakina KARCHAOUI qui a été quand même dans l'équipe de France de football féminin, qui n'a pas gagné contre les

États-Unis, parce qu'elles étaient très bonnes, et parce qu'à la fin, l'arbitre a oublié de regarder la télévision pour un penalty. Mais nous n'allons pas critiquer l'arbitre, car ce n'est pas dans les règles du sport. Mais enfin, quand même !

Sur le Chuong Quan Khi Dao, s'il n'y a pas de question, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Départ de Madame Marie Pierre VIAL à partir de 20 heures 13*

**POLITIQUE VILLE**

**N° 24 – CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MAILLE I-MERCURE COFINANCÉ PAR L'ANRU DANS LE CADRE DU NPNRU – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Alors, je voudrais que l'on vous mette la carte. Quelle page, est-ce ? On va s'arrêter là quelques instants, Martine, parce qu'évidemment, c'est l'un des grands dossiers sur lequel la Ville va avancer pratiquement entre six et sept ans. Donc, on va essayer d'accélérer. Si l'on peut revenir sur la carte générale... Quelle page est-ce ? Vous n'êtes pas loin. C'est toute la présentation. C'est la 8, plan guide. Quelle page est-ce, Monsieur Jérôme MARCILLIAC ?

**Monsieur Jérôme MARCILLIAC.**- Elles ne sont pas numérotées.

**Monsieur le MAIRE.** - Voilà, c'est bien ce qu'il me semble. Je vous rappelle que la Ville s'est engagée d'abord dans un premier plan. Elle s'est engagée dans un deuxième plan. Cela fait à peu près deux ans que nous travaillons avec les fameux Conseils de Citoyens qui ont été tirés au sort, et qui sont les habitants du quartier. Nous travaillons avec eux, avec évidemment des entreprises spécialisées, etc., avec des sociologues qui ont travaillé avec nous pour l'émergence du projet de rénovation urbaine.

Quel est l'objectif ? Il y en a plusieurs. L'un d'entre eux, c'est évidemment de rénover l'ensemble du parc d'habitats, puisque ce sont des constructions des années 70 et qu'évidemment, tout ce qui est énergie, dépenses d'énergie, isolations, etc., n'est absolument pas à jour. Il est donc nécessaire de pouvoir rénover tout cela et de permettre une meilleure isolation de toutes les habitations, ce qui donnera du pouvoir d'achat supplémentaire. Entre autres au-delà du fait que l'on préserve la nature et l'environnement, cela permettra de donner du pouvoir d'achat.

Deuxièmement, c'est d'aérer les quartiers, c'est-à-dire en clair, il y a des quartiers qui sont refermés sur eux-mêmes. Il faut leur redonner de la respiration. Donc, il faut aussi que l'on démonte un certain nombre de barres et de bâtiments. Nous avons commencé à le faire d'ailleurs sur un des bâtiments qui est Logirem, puisque nous avons fait une espèce d'ouverture que vous voyez là, d'une ouverture qui est faite ici, entre la Maille II et qui va continuer pour venir dans un mode doux directement vers le centre-ville.

Nous avons aussi décidé de détruire certains bâtiments qui étaient altérés, voire très mal positionnés, voire en grande difficulté. C'est le Mercure. Donc, deux tours du Mercure (F6 et F5) seront détruites, permettant ici de reconstituer une offre de logements privés ou d'accession sociale. La construction de logements sociaux est une bonne chose, mais si elle s'accompagne aussi d'une offre globale pour avoir une mixité à l'intérieur d'un même quartier. Donc, on ne chasse personne. On essaie de reconstruire un quartier avec de nouvelles modalités de transport, de circulation, y compris de services publics, puisque nous conservons à l'intérieur un certain nombre de services publics.

On va même faire quelque chose que nous allons développer et ce de façon plus importante en service public, puisqu'il y a deux écoles qui sont d'un côté Giono, que nous sommes obligés de rénover intégralement, et Van Gogh sur laquelle nous avons fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de travaux, mais dont l'architecture, depuis le départ, pose un certain nombre de problèmes, notamment ces fameuses colonnes de cheminée qui évidemment l'hiver, fuient en permanence. Donc, l'idée globale est la suivante : nous allons créer une nouvelle école, peu importe son nom, on va l'appeler « l'école du lac » si vous voulez, ou Van Gogh

numéro 2. Nous allons la créer proche des équipements publics et vers le lac. Nous allons transférer Van Gogh dans la nouvelle école, et ensuite, on va refaire Giono. Et pendant que l'on refait Giono, on transférera les élèves de Giono dans Van Gogh. Ensuite, nous détruirons Van Gogh pour y construire de l'offre de logements.

Nous allons aussi refaire le centre social intégralement, garder la crèche, et refaire cette école. L'ensemble de ce projet est aussi un projet qui touche globalement 13 habitats, et particulièrement un secteur important : les villas caravelles qui sont dans un état très propre à l'intérieur, les gens font tout ce qu'ils peuvent, mais à l'extérieur, ce sont de vraies passoires thermiques. Donc, nous allons entraîner 13 Habitat pour refaire aussi l'ensemble de la rénovation de ces logements. Les ouvertures se feront, les deux tours du F5 et F6 seront démolies.

Par contre, apparaissent en bleu deux centres importants de vie : l'un étant le regroupement du centre commercial et médical (pharmacie, médecins généralistes, différents commerces de proximité) dans un ensemble que l'on a appelé « ensemble commercial et de développement », et en ce qui concerne l'ex-gendarmerie (il y a bien longtemps que ce n'était plus une gendarmerie, c'était une BMO. Pour ceux qui ne savent pas ce que c'est, c'était les motards qui faisaient la circulation sur les autoroutes), nous allons créer un pôle de développement économique avec l'arrivée de microentreprises d'économie sociale et solidaire, ou autres, qui viendront s'implanter ici, ce qui nous permettra de développer des pôles économiques et de commerce dans les deux axes. Voilà *grosso modo* l'enjeu.

Nous touchons aussi des copropriétés qui vont nous permettre de remettre aussi un peu plus de sens de circulation et de rationalité sur ces copropriétés, en accord avec les copropriétaires, et de faire aussi arriver un certain nombre de travaux si nécessaire. Ce grand dossier a un projet d'un budget global avec les bailleurs de 180 millions d'euros. Il a été accepté et validé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine qui a injecté 48 millions d'euros dans ce dossier. Nous touchons 2 000 habitants à peu près. Est-ce bien cela ? 2 700. Donc, vous faites 2 700, et vous divisez par 48 millions d'euros.

Nous sommes sur un dossier extrêmement bien financé par la Rénovation. Pour le reste, c'est le Département, la Métropole, la Ville et la Région qui viendront sous toutes autres formes compléter l'ensemble de ce projet sur le plan budgétaire. Vous avez d'ailleurs le tableau de financement derrière. Nous allons essayer de faire voter tout cela dans les différentes collectivités locales pour que l'on puisse ensuite signer officiellement ces travaux.

L'une des choses par laquelle nous allons commencer est la démolition du SODIM. Je pense que pour les plus anciens d'entre nous, qui habitaient ce quartier, c'était un



commerce avec, comme on faisait dans les années 70, c'est-à-dire une grande surface (c'est un peu les ancêtres des grandes surfaces actuelles) et on mettait le parking au-dessus. Il ne reste plus rien de la grande surface, et encore moins du parking au-dessus. Donc, on va tout démolir et réorganiser dans le secteur.

Avant, nous avons fait la traversée des bailleurs sociaux pour changer évidemment l'ordre des choses. À droite aussi, vous le savez, on essaie d'enlever tous les porches qui passent sous ces bâtiments, qui sont des nids compliqués à gérer. Donc, là, on prend l'immeuble, et on enlève tout ce qu'il y a au-dessus. Comme cela, on aura des passages beaucoup plus éclairés, avec beaucoup plus de reprises du patrimoine public, ce que l'on appelle « les espaces publics », et qui vont nous permettre de remettre ce quartier à niveau qui en valait effectivement la peine et qui est nécessaire avec 2 700 habitants.

On va détruire 220 logements et on en reconstruit à peu près autant (250), mais ce ne sont pas les mêmes. On va être sur le privé et l'accession sociale. Pour ceux qui ne savent pas, l'accession sociale c'est le 1 % logement. Tous les salariés cotisent dans le privé à ce que l'on appelle « le 1 % », qui s'appelle maintenant « action pour le logement », et qui est l'un des grands financeurs de la rénovation urbaine.

Voilà globalement ce projet. Nous aurons l'occasion d'en reparler de façon plus précise. Et comme vous avez pu le constater précédemment avec la délibération relative à l'ouverture d'une autorisation de programme (AP) et d'un crédit de paiement (CP) pour la réalisation de travaux de réaménagement du Parc La Carraire sur l'exercice 2019, les travaux se font côté sud aussi. Vous savez, on dit toujours : « *je regarde vers le nord* ». Je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce que je suis blond aux yeux bleus. Mais je regarde surtout au sud, et au sud, c'est là où il y a les plus grands travaux, puisque nous avons prévu immédiatement, et vous verrez ensuite avec Madame Maryse RODDE, des travaux considérables, notamment sur le grand parc de la Carraire qui va jusqu'au boulo-drome, l'avenue Adrien Mazet, comme Aristide Briand, qui vont être entièrement reprises sur les années qui viennent. Les premiers travaux du parc de la Carraire décidés par les habitants démarreront en octobre/novembre (plantations d'arbres, etc.)

C'est vraiment toute la ville qui va être en rénovation dans les années qui viennent, et je suis très heureux que nous puissions vous présenter cette convention dans le cadre du NPRNU. Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Je suppose, c'est professionnel, qu'il y a eu quand même un souci au niveau de la végétalisation des quartiers, parce que ce que je déplore un peu quand même de la Maille, c'est que l'on avait vu ces jolies maisons construites à côté de

l'ancien Miramaris, et puis d'un seul coup, ces immeubles devant, là. On est un certain nombre, en tout cas quand on en discute comme cela, à se dire : « *c'est quand même un petit peu dommage, puisqu'il y avait ces maisons. Il y avait des espaces verts à côté* ». Et il y a ces deux ou trois immeubles qui sont venus se coller devant. Du coup, ce que l'on attendait en termes de végétalisation, on ne l'a pas vu. Surtout pour les gens qui y vivent, cela aurait été quand même pas mal.

**Monsieur le MAIRE**.- Dans les patios neufs que vous avez vus, de 13 Habitat, il y a de la végétalisation au-dessus et au milieu, parce qu'ils ont des jardins qu'ils n'avaient pas avant.

**Madame Cécile DUMAS**.- Oui, oui, mais vous voyez aux alentours. Après, je le dis, ce n'est sûrement pas grand-chose, mais ils ont mis un monticule qui est resté pendant au moins un ou deux ans. En plein temps de travaux, il faut veiller quand même à ce que les périodes de travaux ressemblent un petit peu à quelque chose.

**Monsieur le MAIRE**.- Nous y veillons à travers un dispositif de suivi des travaux. Mais, vous savez, Madame DUMAS, nous allons bientôt livrer définitivement le boulevard Aubanel. Les travaux laissent des traces et de la poussière. Je ne sais pas faire autrement. Ils arrosent. Des fois, ils arrosent ; des fois, ils oublient d'arroser. Des fois, on les rappelle pour qu'ils arrosent. C'est clair, mais quand on a construit les patios (c'est ce que j'explique toujours aux habitants) dans lesquels ils sont tellement heureux d'habiter, ceux qui habitaient à côté, dans les immeubles d'en face, hurlaient, parce qu'ils avaient la poussière de la construction des patios au fur et à mesure.

Par contre, je retiens et je note, et c'est l'objectif de la majorité, de revégétaliser beaucoup plus. Ce projet est vraiment tourné vers une revégétalisation et vers une moindre minéralisation des espaces publics. On l'a prouvé avenue Aubanel. On va continuer à le faire. Maintenant, expliquer à quelqu'un qu'il vaut mieux avoir de la terre battue compactée plutôt que d'avoir un joli petit trottoir goudronné, voire, parce que l'on a encore un peu d'argent, avec du béton désactivé, ce n'est pas gagné, parce que les gens trouvent que c'est sale, alors que c'est exactement l'inverse. On travaille sur la santé des bâtiments, la santé de la construction. On est les premiers en France à lancer cette opération, et aujourd'hui, de toute la France, ils viennent voir ce projet. On s'en réjouit.

Mais honnêtement, la végétalisation sera d'actualité. Et comme en plus, ce ne sont pas des pins, on ne sera pas ennuyés par la « défonce » des voiries. Ce dossier, je vous demande de le lire. Oui, allez-y, Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Parce qu'en termes de canicule, il a été prouvé que justement, lorsqu'il y a des végétaux, des arbres, les gens souffrent moins de la chaleur. Manifestement, dans les années à venir, avec le réchauffement de la planète, on a tout intérêt à y penser effectivement.

**Monsieur le MAIRE.**- Mais nous avons prévu au budget (vous l'avez voté, je vous en remercie) une enveloppe de plus de 100 000 euros de végétalisation, notamment des arbres. Je vous rappelle que la règle pour les services, c'est « un pin coupé, deux arbres plantés ». Il se trouve que nous avons prévu quand même une grosse somme, mais que la chaleur la plus vive n'est pas dans ce secteur. La chaleur la plus vive est dans le secteur du centre-ville, parce que là, il n'y a quasiment que du goudron. Donc, on a atteint des sommets en terme de température. C'est pour cela d'ailleurs (et je remercie les services qui sont là) que l'on a passé la nuit du jeudi au vendredi, et vendredi soir inclus, à arroser toute la ville. On a notamment bombardé les espaces publics végétalisés pour essayer de limiter la chaleur, et cela a plutôt bien marché. Mais maintenant, on ne peut pas faire cela sur des mois et des mois, parce que je viderais l'intégralité du réservoir d'eau de la ville, et on pourrait le sentir passer.

Alors, on en reparlera ensemble, et nous ferons même des projections peut-être uniquement avec des plans. Mais en tout cas, nous y reviendrons, puisque nous sommes partis pour sept à dix ans. Ce n'est pas une petite affaire. Trois écoles, c'est un gros volume que nous allons faire. Y a-t-il d'autres questions ? Donc la course au logement a démarré, c'est-à-dire que l'organisme indépendant qui va gérer chaque habitant, chaque famille, et qui va voir le parcours de logement qu'ils peuvent avoir, a démarré.

Les premiers que nous allons proposer et sur lesquels nous travaillerons, c'est Mercure que nous souhaitons démonter d'ici deux ans. Il faut donc préparer le parcours des gens, les choix qu'ils ont, l'effort. C'est là que l'on découvre, et c'est très important pour vous tous, qu'il y a des gens qui ont un certain âge et qui sont seuls dans des F5. S'ils veulent y rester, ils y restent, puisqu'ils ont élevé leurs enfants, etc. Et c'est là aussi que l'on s'aperçoit qu'il y a peut-être des gens qui veulent aller plutôt dans des F2 ou des F3, parce qu'ils paient trop de loyer, et que c'est le moment de changer. C'est là où l'on va pouvoir brasser un peu toutes ces propositions.

**Madame Cécile DUMAS.**- J'ai une remarque.

**Monsieur le MAIRE.**- Madame DUMAS, prenez le micro.

**Madame Cécile DUMAS.**- Est-ce que dans la construction et la conception des écoles, les enseignants seront partie prenante dans la réflexion ?

**Monsieur le MAIRE.** - Oui, et je vous remercie de me poser cette question, car je vais pouvoir enfin répondre à certaines questions qui m'avaient été posées sur la première école, et aux remarques que j'avais entendues ici ou là. La première école a été faite par des architectes. Ce ne sont pas des amis. D'ailleurs, nous sommes en procès contre eux, car il y a eu des malfaçons qui sont en train d'être réparées. Là, par contre, la seule demande du maire (je le dis à tout le monde, ils le savent), la seule demande que j'ai et que j'exigerai, si vous me faites confiance, est que l'on ait des toits en tuiles, parce que les toits-terrasses, il y en a ras-le-bol. L'étanchéité fonctionne moyennement.

Donc, on va faire des toits en tuiles. Comme cela, personne ne pourra courir dessus. Nous avons lancé les concertations, Madame Maryse RODDE reviendra sur la Carraire. C'est parti avec les enseignants et les parents d'élèves. Nous allons lancer la création... Je l'ai dit à l'excellente directrice de l'école maternelle Van Gogh qui prend sa retraite, donc je le dis à tout le monde. Nous allons créer à la rentrée les premières rencontres pour la définition des programmes, car c'est dans les programmes que les choses se jouent. Après, l'architecte essaie de trouver le système, mais c'est dans les programmes qu'il faut associer absolument des enseignants, et ce sera fait avec, comme leitmotiv, la protection évidemment, en deuxième, le développement durable et le fait d'utiliser des matériaux les plus proches possible.

C'est pour cela que bientôt, nous aurons la chance, avec Madame Géraldine BUTI, de vous présenter les deux grands projets que nous avons lancés, sur lesquels la Région nous a suivis et financés, notamment la récupération et le réemploi de tous les déchets qui sont faits, de vraies valeurs du BTP. Or nous allons déconstruire des bâtiments. On va pouvoir retravailler et retraiter tout cela. Donc, développement durable, l'utilisation de matériaux en économie circulaire le plus possible, évidemment les écarts de température avec ce que l'on a fait à Jean Moulin, les « trucs qui tournent », je ne sais plus comment cela s'appelle. Les ventilateurs. Moi, la clim', je l'ai dit aux enseignants : je suis très interrogatif quand j'écoute (je sais qu'il y a un docteur dans la salle)... Je suis très interrogatif, parce que tous les pneumologues me racontent que l'histoire des climatisations, ce n'est pas du tout bon pour les enfants, et particulièrement pour les jeunes enfants. Je le dis, même si nous avons des climats, évidemment, dans la ville. Donc, il faut faire très attention. Je préfère que nous construisions cette nouvelle école avec l'épaisseur de murs nécessaire et les matériaux nécessaires pour amortir les écarts de chaleur, donc d'avoir une école qui, à température iso, permet de vivre normalement, même s'il fait chaud dehors, même s'il pleut, et même s'il fait froid.

C'est donc vers ces bâtiments que nous allons avoir à investir dans les années qui viennent, plusieurs millions d'euros d'investissement sur toutes ces écoles pour les remettre définitivement à flot.

*Il est à présent procédé au vote.*

*Monsieur le MAIRE ne prend pas part au vote.*

**VOTE**

**POUR : 29**

(25 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(1 « Monsieur Marc THOMAS » + 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**N° 25 – DÉMOLITION D'UN LOCAL DE STOCKAGE SITUÉ SUR LA PARCELLE  
CADASTRÉE SECTION BP N° 124 DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU  
PARC CARRAIRE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE DÉPOSER LE  
PERMIS DE DÉMOLIR ET D'ENGAGER LES DÉPENSES INHÉRENTES À LA DÉMOLITION  
(ÉTUDES ET TRAVAUX)**

**Rapporteur : Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est ce dont je vous parlais, le grand parc de la Carraire jusque derrière Jean Moulin. Je dis, pour les grandes équipes boulistes de demain, que nous avons prévu de déplacer le kiosque qui est dans un état proche de l'Ohio pour le mettre contre les tribunes de façon plus propre. C'est la Ville qui s'en chargera le moment venu, et après, on va éclairer aussi, car c'est un passage pour les habitants qui vont chercher normalement leur train très tôt le matin, que je retrouve quelquefois à 6 heures 30. C'est vrai que passer par là donne moyennement confiance. Tout sera assez éclairé ici. De ce côté-là, à cette heure-ci, il n'y a pas grand-monde dans les rues, à part ceux qui travaillent.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**URBANISME**

**N° 26 – ÉTABLISSEMENT D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE SURFACE DE 25 M<sup>2</sup> POUR LA CRÉATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AI N° 0001 SITUÉE MAS DU COUVENT – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jean GUILLON**

*Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**TECHNIQUE**

**N° 27 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 75-2019 DU 10 AVRIL 2019 – NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE CONCERNANT L'AIDE À L'AMÉLIORATION DES FORÊTS COMMUNALES ET À LA DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE**

Rapporteur : M. Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 28 – SORTIE D'INVENTAIRE ET MISE À LA RÉFORME DE DIVERS MATÉRIELS EN VUE DE LEUR VENTE OU À DÉFAUT DE MISE EN DÉCHETTERIE AGRÉÉE**

Rapporteur : Mme Géraldine BUTI

*Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 29 – DÉPLACEMENT DES PANNEAUX D'AGGLOMÉRATION « MIRAMAS » SITUÉS SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 10 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 13.**

**Rapporteur : M. Daniel HIGLI**

**Monsieur Daniel HIGLI.**- C'est un sujet que l'on a débattu de nombreuses fois avec les habitants des 4 Chemins et du vieux Miramas, et ceux qui habitent sur la route de Saint-Chamas. La première demande avait été de sécuriser le passage piéton sous le pont lui-même, chose assez délicate. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun accident corporel à ce jour, à ce niveau-là. Donc, nous avons rencontré les services départementaux, et on a enfin une solution qui peut être déjà un premier pas dans la sécurisation de ce point-là. C'est pour cela que je vous propose la délibération suivante.

Cela concerne le déplacement des panneaux d'agglomération « Miramas » situés sur la route départementale 10, autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter le Conseil départemental 13.

*Monsieur Daniel HIGLI procède à la lecture du rapport.*

**Madame Daniel HIGLI.**- Cela va nous permettre de limiter la vitesse, de poser des radars pédagogiques et de pouvoir tracer des passages protégés pour sécuriser notamment les enfants du lotissement « le Clos de pierres ».

*Monsieur Daniel HIGLI poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Dix ans ! Je l'ai rêvé, tu l'as fait, comme dirait l'autre. C'est donc un très bon accord. Je remercie d'ailleurs les services de la présidente du Département, Madame Martine VASSAL, pour le travail que nous avons fait ensemble. Nous avons trouvé une solution, et surtout, après, on va enfin pouvoir mettre le panneau 50. Sur cette ligne droite, cela va tomber comme à Gravelotte en terme de contrôle, parce que les gens roulent beaucoup trop vite. Nous n'avons pas encore trouvé la solution entre le rond-point des 4 Chemins et Saint-Chamas, sur cette grande route qui tourne et sur laquelle il y a eu énormément d'accidents.

Par contre, nous avons trouvé une autre solution. Cela ne va pas faire plaisir, mais un moment donné, il faut appeler un chat un chat. Sur la route du Delà, va être installé, à



la demande du maire de Miramas, et avec le maire d'Istres ensuite, un radar pour casser la vitesse, notamment dans cette grande ligne droite où les types doublent à peu près dans tous les sens, et où nos Miramasséens sortent de chez eux en essayant de faire en sorte de ne pas se faire couper en deux. Donc, voilà, il y aura un radar provisoire au départ, puis ensuite, il y aura un radar permanent. Comme cela, nous réglerons des histoires d'insécurité routière qui existent dans ce secteur.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 30 – MISSIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU  
PROJET DE RÉHABILITATION DU PÔLE LA CARRAIRE – LANCEMENT DE L'OPÉRATION  
– APPROBATION À RECOURIR À UN MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE (ART. L. 2422-  
5 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

**Rapporteur : Mme Maryse RODDE**

**Madame Maryse RODDE.**- Il s'agit effectivement - Monsieur le Maire vous en a parlé - de la rénovation dans des quartiers sud, en l'occurrence le quartier de la Carraire. Il y a de grandes, grandes réhabilitations qui vont être faites. L'objet est donc des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de réhabilitation du pôle la Carraire, lancement de l'opération, approbation à recourir à un mandat de maîtrise d'ouvrage (article L. 2422-5 du Code de la Commande publique).

*Madame Maryse RODDE procède à la lecture du rapport.*

**Madame Maryse RODDE**.- J'en profite, Madame DUMAS, puisque vous en avez parlé tout à l'heure, pour vous informer qu'effectivement, nous travaillons avec l'équipe enseignante, et pas plus loin que lundi soir, nous avons eu une réunion avec les parents d'élèves, les enseignants, ainsi que l'IEN (inspecteur de l'Éducation nationale) qui était avec nous.

*Madame Maryse RODDE poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Vous l'avez tous compris, cela fait plus de deux ans que l'on travaille sur ce dossier. Il est maintenant prévu, organisé, financé. On va donc raser tous les premiers bâtiments qui sont dans le parc que nous allons refaire, ce qui va donner à l'école une respiration sur un espace boisé, organisé et qui va pouvoir se faire. On va décapiter tous les toits de l'école qui fuient depuis sa création. Je le précise, parce que là, je peux voir celle qui a fait cette école. Je l'ai vue dans la voiture, elle est toujours existante. Elle habite Marseille. Elle a toujours sa tête. J'ai fait le tour avec elle. Normalement, lors de l'inauguration du théâtre, on avait fait la fête lors de la création du théâtre. Je l'ai faite passer par cette école, et je lui ai dit « *Madame, comment a-t-on pu faire cela ? Parce que l'on n'arrête pas avec les fuites* ». Elle m'a dit : « *Dès la création* ». Ils avaient passé des marchés, parce que dès la création, cela fuyait. Donc, « *aux grands maux les grands remèdes* ».

Nous allons travailler, et nous allons pouvoir refaire intégralement cette école qui en avait bien besoin, après avoir refait quand même celle de Jean Moulin. C'est juste un détail. Donc, on en met des investissements sur nos écoles pour les adapter.

Y a-t-il des commentaires particuliers sur les quartiers sud ? Avec l'arrivée du nouveau gymnase, plus tout cela, nous sommes à des niveaux d'investissement extrêmement élevés sur les quartiers sud, mais ils le méritent. À l'est, c'est encore pire.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## MOTION

### N° 31 – MOTION DE SOUTIEN À LA POPULATION RETRAITÉE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT

Rapporteur : **Mme Anne-Marie CHAYOT**

*Madame Anne-Marie CHAYOT procède à la lecture de la motion.*

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Alors, je tiens à préciser que nous applaudissons des deux mains, des quatre mains s'il le faut, cette motion.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Franchement, il est désastreux de voir, à l'heure, actuelle, ce que l'on entend sur les anciens, notamment certains députés qui se permettent de dire : « *je ne comprends pas que les anciens puissent voter pour l'avenir, alors qu'ils n'en font déjà plus partie* ». C'est une députée qui a dit cela. Je dis que nos anciens, il faut les protéger. Il faut les soutenir. Là, je vous dis que l'on applaudit des deux mains, des quatre mains, et on dit : « *bravo* ».

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, merci. Y a-t-il d'autres interventions ?  
Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Je salue la démarche de la majorité municipale par cette motion, et je ne peux que me réjouir que des positions politiques soient prises dans cette instance municipale, mais qui appartient à un pays, et je suis très heureuse de voir que l'on dépasse notre giron municipal pour s'occuper de ce qui se fait en haut lieu. Voilà.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien, merci. Je savais que cela allait vous faire plaisir, Madame DUMAS. Je ne sais pas pourquoi, mais je le savais.

*Il est à présent procédé au vote.*

## VOTE

### POUR : 33

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

### CONTRE : 0

### ABSTENTION : 0

**N° 32 – MOTION DE SOUTIEN – AVENIR DE LA LIGNE DE LA CÔTE BLEUE, DU TRIAGE  
SNCF À LA GRAVITÉ DE MIRAMAS ET DE FRET SNCF**

**Rapporteur : M. Daniel HIGLI**

**Monsieur Daniel HIGLI.**- Cette motion, il faut le préciser, est mise au Conseil municipal de toutes les municipalités sur tout le long de la ligne de la Côte Bleue. C'est avec gravité que je vous propose donc cette motion.

*Monsieur Daniel HIGLI procède à la lecture de la motion.*

**Monsieur Daniel HIGLI.**- Je vous remercie.

**Monsieur le MAIRE.**- Au moins, c'est clair. Qui veut intervenir ? On connaît le dossier, on l'a déjà voté tous ensemble. Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Là, c'est pareil.

**Monsieur le MAIRE.**- Des deux mains, ou des deux poings.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Appui total et sans réserve, parce qu'il faut quand même savoir que les trains de nuit n'existent plus. Si on veut travailler, les premiers trains sont assez tard, quand ils ne disparaissent pas. Il faut savoir que pour les contrôles techniques imposés aux voitures, bien souvent, cela va imposer que les gens rouleront sans assurance ou sans contrôle technique, et il va y avoir d'autant plus de problèmes. Si l'on veut vraiment faire de l'écologie, je crois que c'est affiché en plus sur la mairie, un train vaut mieux que 50 voitures, j'en passe et des meilleures.

**Monsieur le MAIRE.**- Vous l'avez remarqué.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Oui, c'est affiché dessus.

**Monsieur le MAIRE.**- Ce n'est pas là où je voulais qu'on le mette.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Franchement, appui total, total et sans réserve sur ce sujet-là de notre part.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Pour Madame Cécile DUMAS, je l'imagine aussi. Vous le savez, la ville de Miramas travaille avec les organisations syndicales, et singulièrement, parce qu'elle est ici très active avec la CGT cheminote sur l'ensemble du dossier depuis des mois, et des mois, et des mois. Avec Daniel à la Région, nous essayons de faire avancer le fait que nous rénovions cette gare de triage extrêmement important. Sur l'ensemble de la Côte Bleue, tous les élus, communistes et de toutes tendances politiques de la Côte Bleue, ont évidemment voté cette délibération en cours.

Franchement, vous allez voir la fin. Il y a des fois où je me demande (sincèrement, je me le demande) si on a tous le même dictionnaire. Les mots ont un sens. Tout le monde se gargarise du développement durable, et je vois une entreprise nationale sectionnée en plusieurs morceaux, dont évidemment le morceau qui pour nous est très important, consubstantiel à la création de la ville, qui est le morceau fret ferroviaire, et pour la SNCF, c'est un morceau qui, je le sens, part à vau-l'eau complet. Donc, nous pesons beaucoup pour essayer d'avoir des réponses. Mais je vous le dis, la SNCF, c'est devenu l'armée mexicaine. Il y a autant de généraux que de structures, et on ne sait plus très bien qui décide quoi. Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Oui, je voudrais revenir sur ce que vous avez dit. Je voudrais rajouter une petite chose, un petit détail : à l'heure actuelle, c'est vrai qu'on la fracasse en plusieurs morceaux. Bien souvent, le gouvernement dit que c'est la faute aux cheminots, que c'est la faute à leur statut. Je peux vous dire que les cheminots ont quand même de la bonne volonté. Franchement, ils font du travail à leur niveau avec le peu de moyens qu'ils ont. Qu'on leur « foute » la paix un petit peu, parce que si on leur donnait les moyens et que l'on rajoutait les lignes, franchement, cela irait beaucoup mieux. Alors, arrêtons aussi de taper sur les cheminots eux-mêmes et sur leur statut !

**Monsieur le MAIRE.**- Nous sommes tous d'accord. Nous nous en rappelons tous d'ailleurs, parce que c'est une position qui est évidemment partagée.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »

+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 33 – AJOUT – MOTION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DE LA TRÉSORERIE DE MIRAMAS – NON AU DÉMEMBREMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)**

Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE.**- Chaque semaine, tout va bien. Je le disais tout à l'heure, je pensais fortement à ce combat que nous avons mené avec Mireille sur la Sécu où nous avons quand même ce résultat de passer de deux jours à trois jours, ce qui n'était pas rien, compte tenu du résultat. Je rappelle aussi ce travail que nous avons fait avec la CGT Finances, et Mireille pour le maintien de la « Trésorerie ». Eh bien voilà ! Hier, on m'a invité à venir à la sous-préfecture (j'adore le sous-préfet qui est vraiment un homme remarquable) dans une concertation avec le directeur régional de la DGFIP, Monsieur Francis BONNET, qui est quelqu'un de remarquable. Au fur et à mesure du débat, c'était marqué au départ « concertation ».

Donc, moi, quand on me dit « concertation », j'arrive dans la salle. Évidemment, j'écoute l'exposé, et après, je me dis que je vais pouvoir argumenter. J'ai senti au fur et à mesure du débat que l'on était dans une concertation d'information. Je le dis, ce n'est pas la peine de le crier sur les toits, mais j'étais le seul maire de 12 ou 14 communes de la circonscription, accompagné d'ailleurs d'adjoints de certaines communes dont Berre, ou encore la ville de Martigues représentée par Madame Nathalie LEFÈBVRE. Je suis venu à cette réunion qui était importante.

En clair, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de « dépiauter » les trésors publics, en clair, de changer entièrement la carte d'implantation, de regrouper en centres de gestion, c'est-à-dire en clair de dichotomiser l'accueil et les centres de gestion, de changer le mode de fonctionnement. Or, pour nous, c'est extrêmement important de conserver la Trésorerie. D'abord, pour la ville, c'est notre partenaire. Je vous rappelle que nous décidons ici de voter des subventions exceptionnelles, c'est lui qui paie. Nous votons un certain nombre de dispositions sur la numérisation. Nous ne sommes pas totalement idiots, on sait bien que la numérisation entraîne des modifications, que les impôts sur Internet entraînent des modifications.

Mais nous sommes dans une ville pas comme les autres, et la Trésorerie de Miramas, qui est déjà très mal en point, vu le peu de salariés qu'elle a, et bien évidemment, que viennent faire tous les Miramasséens ? Ils viennent payer les amendes, ils viennent chercher les attestations, dont ils ont besoin quand ils demandent des logements sociaux, attestations évidemment qu'il faut renouveler pour qu'elles soient à jour avec les déclarations. Ils viennent

faire énormément de choses à la Trésorerie de Miramas. Et là, on nous propose *grosso modo* de faire un accueil à la place d'une Trésorerie. Donc, c'est le fameux accueil public que quelqu'un a vendu en disant : « à 30 kilomètres, vous trouverez un accueil ».

Je connais l'histoire de l'accueil. L'accueil, c'est les bornes de la CAF. C'est cela. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que c'est la ville qui a pris en charge les déménagements, et c'est la ville qui a mis un accueil dans la Maison du service public que nous avons faite, et c'est la ville qui met des agents et les formes pour accompagner tous les habitants de la ville dans leurs démarches. C'est encore la ville qui a mis en place un dispositif contre la rupture numérique avec Imedia pour accompagner toutes les personnes âgées notamment, ou tous ceux qui n'ont pas eu de formation d'informatique pour pouvoir aller remplir les dossiers sur internet. Nous avons eu des agents qui ont rempli des documents pour la retraite, pour les impôts, qui remplissaient pour les gens des impôts. Donc, c'est dans ces villes où il y a besoin d'un service public absolument colossal que malheureusement l'on tire. Il n'y a pas que nous. À Salon-de-Provence ou à Istres, c'est la même chose, mais cela va changer...

Bref, donc, je suis très, très énervé depuis cette réunion. J'ai quitté la salle, en plus cela tombait bien, car il fallait que je la quitte. Vous irez sur Maritima, il paraît que (Éric me l'a dit) j'étais très en colère. C'est assez rare, mais franchement, je le dis à tous les conseillers ici, et, quels que soient les « trucs » qui vont se passer dans six mois : on ne peut pas tenir des terrains aussi difficiles que sont les nôtres sans avoir un service public. Et singulièrement, ce n'est même pas le service public de la ville. C'est la représentation de l'État comme force républicaine, comme capacité de réguler, comme capacité d'autorité. C'est ce qui me flingue ! L'État se plaint à Paris que dans les quartiers ceci, etc., mais il retire la présence de l'État sur le plan local. C'est une catastrophe. On n'est pas un vieux village ici. Ce n'est pas le vieux Miramas. Il n'y a pas de Trésorerie au vieux Miramas.

C'est ce que je veux expliquer au Directeur. Je lui ai dit : « *vous vous rendez compte ?* » et je voyais bien que le Directeur, qui est un type sympa... Je voyais bien. Il a d'ailleurs été, dans son exposé, absolument éblouissant. Il nous a même dit qu'il n'était pas sûr du nombre de salariés futurs, puisqu'il perdait à peu près 2 000 salariés fonctionnaires sur les Trésoreries. Alors, là où c'était cocasse, c'est qu'il y avait quand même une note d'humour : nous étions, nous, contribuables, en train d'expliquer au gars qui lève l'impôt, qu'on voulait qu'il soit là. En clair, on était en train de lui expliquer : « *on veut que vous restiez* ». C'est un peu marrant dans l'ambiance actuelle, parce que ceux qui paient des impôts ne l'aiment pas trop. Nous, on lui disait : « *si, si, restez et essayez de faire* ».

Donc, en clair, je vous ai proposé ce texte que je ne vais pas vous lire jusqu'au bout, vous l'avez devant vous. Mais sincèrement, cela commence à faire beaucoup. Je peux vous dire que les quelques élus qui étaient présents, et je pense à l'adjointe de Marignane, qui n'est pas de notre couleur politique, ou Martigues, plus proche de nous, ou d'autres encore qui étaient là, on était sidérés, parce que l'on nous demande à nous, collectivités locales, de faire beaucoup. Et j'ai expliqué au Directeur que c'est hallucinant de nous dire : « *vous allez aider la Fonction Publique d'État avec cet accueil où le gars va venir trois fois par semaine, et le reste du temps, ce sont les collectivités locales qui vont devoir gérer les demandes* », et dans le même temps, il demande aux collectivités locales de ne pas dépasser 1,2 % des budgets de fonctionnement. Il y a un « truc » qui ne marche pas. On nous demande de prendre en charge plus de travail, et dans le même temps, on nous dit : « *vous ne pouvez pas dépasser 1,2 %* » et on ne peut pas dépasser 1,2 %. Nous, on est passé un peu à travers les gouttes, mais c'est la règle d'or.

Donc, on va être obligé de s'aligner. D'un côté, on demande aux collectivités locales d'essayer d'assurer le plus de service public, et Dieu sait que la Ville... Même si vous ne partagez pas tout, mais quand même ! Quand on est passé de 20 à 45 policiers municipaux, quand on est passé dans le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) à un nombre incalculable d'animateurs que l'on a mis pour le PEDT, ce sont quand même nos impôts qui ont payé le système, et ce ne sont pas les dotations de l'État qui nous ont permis de le faire. Là, c'est la même chose. Ils vont nous demander sur les Trésoreries d'assumer des choses.

Et je vois poindre un sujet qui peut-être pour vous est un peu éloigné, mais qui pour nous est très important : c'est la séparation entre l'ordonnancement et le paiement. C'est une particularité française. Elle n'existe pas ailleurs en Europe. Cette particularité a un avantage énorme, d'abord en terme de sécurité, en terme de transparence, puisque nous décidons d'entamer et de voter une dépense, mais c'est le Trésorier qui règle la dépense au vu de documents qu'on lui donne. Cette séparation nous permet d'avoir un fonctionnement très proche les uns des autres, et en même temps d'avoir une garantie pour le citoyen que ce qui est payé par le Trésorier est effectivement payé dans les règles de l'art. C'est ce qui est très important pour nous, et on voit bien que cela commence à se rétrécir.

Il ne faut pas imaginer que le Directeur était contre, parce qu'il était pour, évidemment. Il m'a dit aussi qu'il avait un droit de réserve. J'ai compris à ce moment qu'il s'inquiétait lui aussi. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que l'on va avoir des experts-comptables, mais ce n'est pas la même chose. C'est une mauvaise mayonnaise, je vous le dis. Je ne suis pas inquiet par les équipes de Direction. Je sais qu'elles seront honnêtes et jusqu'au-



boutistes. Mais je suis très inquiet sur le manque de contrôle, parce que pour moi, c'est une sécurité que d'avoir le Trésorier en face. Des fois, on crie un peu, parce qu'il va trop loin ! Moi, je vous le dis, chers collègues. Il y en a qui demain, voudront prendre la tête de cette commune. Mais je leur ai dit la chose suivante : « *attention au futur* ». Attention, on est en train de dépasser le niveau de flottaison.

C'est extrêmement inquiétant, parce que ces éléments peuvent paraître comme cela, à la veille de juillet, pas très importants, mais j'ai estimé qu'il fallait que j'y sois, parce que c'est très important. Donc, ils ont entendu que j'allais proposer au Conseil municipal cette motion, mais que nous allions refaire ce que nous avons fait la première fois : nous battre sur la Trésorerie. Je ne sais pas si nous gagnerons cette fois-ci, mais en tout cas, on va se battre. On va se battre comme on s'est battu sur la Sécu, comme on se bat sur le train, comme on se bat dans les relations avec la CAF pour avoir de bonnes relations.

Il faut absolument que nous soyons en résistance sur ces éléments-là, et je ne le dis pas contre les autres communes, puisque nous étions tous unanimes. Mais dans des communes où la difficulté sociale est la plus importante, c'est là que l'État devrait être le plus important. C'est là que l'État devrait reprendre beaucoup plus de poids sur le secteur. Moi, je le crois. L'Éducation nationale le fait quand elle sépare les classes de REP (je ne sais plus comment cela s'appelle). C'est bien, je le dis. Quand j'ai 11 ou 12 élèves par classe avec des institutrices, c'est bien, OK. Par contre, quand on me dit que l'on retire la Trésorerie, là, je ne comprends plus. Je ne comprends plus. Donc, en permanence, c'est l'effet yo-yo. Voilà.

Donc, si vous avez lu le document, je vous propose de prendre la parole, et je donne la parole à Madame Cécile DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Monsieur le Maire, toutes les motions qui ont été présentées ce soir montrent toutes une seule chose : le démantèlement du service public. Les grandes métropoles prennent le pas sur les petits territoires. Les populations aisées, mais pas que financièrement, aisées intellectuellement, trouveront leur place, et pour les autres, ce sera beaucoup plus compliqué. On assiste effectivement là à un moment très grave. Alors, nous l'avons dit en d'autres temps aussi, mais là, effectivement, la vitesse et la dichotomie entre l'action et le discours posent effectivement un gros problème.

Dans l'Éducation nationale, en ce moment, effectivement, il y a eu des CP dédoublés, mais il y a bien des choses à redire aussi. Lorsque l'on apprend qu'il y a des changements dans nos organisations et qu'on l'apprend par BFM, inutile de vous dire que l'on trouve aussi que les choses sont très descendantes et prennent des médias dont on avait peu l'habitude.

**Monsieur le MAIRE.**- S'il n'y a pas d'autres interventions, je vais faire voter la motion. Je vais écrire, comme je l'avais fait la dernière fois, aux ministres divers et variés. Je ne sais pas encore lequel j'ai choisi, peut-être au président de la République pour le mettre devant quelques contradictions que j'ai notées, et faire un peu de bruit (je vous le dis, j'ai commencé à en faire) pour expliquer que les choses ne vont pas. Sur cette motion de soutien pour le maintien de la trésorerie de Miramas, et non au démembrement de la Direction Générale des Finances Publiques (c'est incroyable de voter un « truc » pareil), je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Elle est approuvée à l'unanimité. Je vous remercie beaucoup. Tout cela vous honore tous.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 34 – AJOUT – PLAN NATIONAL CANICULE – APPROBATION DE LA GRATUITE  
EXCEPTIONNELLE DE L'OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE LES 29 ET  
30 JUIN 2019**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Madame Cécile DUMAS » + 1 « Monsieur Marc THOMAS »  
+ 1 « Madame Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## D/ LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 27 mars au 18 mai 2019.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est très important. Et le truc que j'adore... Oui ?

**Monsieur Marc THOMAS.**- J'ai une question.

**Monsieur le MAIRE.**- Sur la liste des décisions ?

**Monsieur Marc THOMAS.**- En fait, les deux se rejoignent.

**Monsieur le MAIRE.**- Allez-y.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Cela concerne les marchés. C'est juste une précision. Je prends un exemple. Par exemple, l'entretien du patrimoine, étanchéité, je vois : « *il pourra être reconduit tacitement trois fois par période de douze mois, soit une durée totale du marché ne pouvant excéder quatre ans... et un montant maximum annuel de 200 000 euros hors taxes* ». Pour l'étanchéité, « *ne pouvant excéder quatre ans* », est-ce à dire que ce sont 200 000 euros hors taxes fois quatre ? Pour de l'étanchéité, cela fait 800 000 euros hors taxes.

**Monsieur le MAIRE.**- Madame Nathalie ALONSO est à côté de moi, car sur les marchés publics, je ne comprends rien.

**Monsieur Marc THOMAS.**- C'est sur tous : sur quatre ans, sur quatre ans, 250 000 euros, 35 000 euros, 200 000 euros, 220 000 euros sur quatre ans.

**Madame Nathalie ALONSO.**- Oui, c'est annuel.

**Monsieur le MAIRE.**- C'est annuel.

**Monsieur Jean GUILLON.**- Si vous voulez réparer tout ce qui fuit, il faut cela.

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous rappelle que l'on a 92 bâtiments. Donc, l'étanchéité, je peux vous en servir... Même, regardez la mairie.

**Monsieur Marc THOMAS.**- La réponse que j'entends, c'est que ce sont 92 bâtiments.

**Monsieur le MAIRE.**- Évidemment, c'est pour tous les bâtiments. Oui, c'est un maxi. On n'est pas obligé de tout dépenser non plus. Les services, il faut se calmer un peu ! En fait, il y a un maxi.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Donc, c'est le grand maximum.

## E/ LISTE DES MARCHÉS

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil municipal.*

**Monsieur le MAIRE**.- Je vous tiens toujours au courant, à chaque Conseil municipal, du grand projet de réforme métropolitaine. J'ai l'honneur et l'avantage de vous dire aujourd'hui que je n'y comprends plus rien. On n'a aucune nouvelle. On ne sait pas où l'on va. On passe des conventions avec la Métropole, parce que la Métropole ne peut pas gérer des compétences que la loi lui transfère. On est dans un brouillard absolument assourdissant. Juste un exemple : normalement, en 2020, la Voirie devait repartir à la Métropole. La Métropole a fait une réunion avec la DGS en leur disant : « *on stoppe là, on n'y arrivera pas* ». Donc, on va faire une convention pour gérer entre la Métropole et nous. Là, on marche sur la tête.

On l'avait dit déjà à l'époque avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et la loi MPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles). Là, on atteint des niveaux absolument hallucinants. Je ne sais pas si vous imaginez la difficulté de gestion . Je le dis pour ceux qui suivent cela, mais ils imaginent qu'on gère une commune à une semaine. On travaille déjà, nous, sur des dossiers pour dans sept ans, c'est-à-dire que l'on est obligé d'essayer de savoir où l'on va se trouver. Donc, c'est hallucinant ! Et eux, cela ne les dérange pas, et ils vous disent un jour « *il y en a au Parlement, on votera une loi* », mais je ne sais pas laquelle.

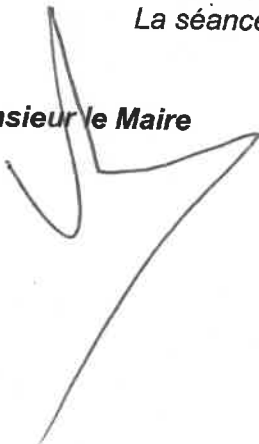
Donc, dès que l'on aura des nouvelles, si c'est pendant l'été, je vous réveillerai pendant l'été, ou alors à la rentrée. Je souhaite que vous participiez à toutes les fêtes de la ville cet été, et il y en a de nombreuses. Je rappelle à tout le monde que le 14 juillet, il y a une fête nationale qui se prépare à Miramas, et le soir, après les cérémonies avec les anciens combattants, on aura un grand bal républicain où il y aura de l'accordéon, et un spectacle aussi et l'on fêtera tout cela. Je vous remercie beaucoup. Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Le prochain Conseil éventuellement ?

**Monsieur le MAIRE**.- En mars 2020. Non, je plaisante. On se verra avant, en septembre ou octobre.

*La séance est levée à 21 heures 25.*

**Monsieur le Maire**



**Le Secrétaire de séance**

